

## La Seigneurie d'Ansacq

Ansacq appartenait au Marquisat de Mouy comprenant les seigneuries de Mouy, Angy, une partie de Bury, Cambronne, Ansacq et Plessier-Bilbaut.

Les investigations ont permis de remonter à 1480, à cette date, la seigneurie appartenait à Laurent Herbelot.

La fille de ce dernier l'apporta en dot en 1510 (sous Louis XII) à Pierre Popillon, Chevalier du Bourbonnais, secrétaire du Duc Charles de Bourbon (1490 – 1527) devenu connétable de France en 1514, puis Roi François 1<sup>er</sup>.

Lorsque le Connétable Charles de Bourbon fut arrêté, Pierre Popillon subit le même sort, fut interrogé à Blois et enfermé à la Bastille où il mourut en 1524.

La seigneurie échut à son héritier Claude Popillon qui la vendit à messine Antoine Guyot de Charmaux, Président de la Chambre des Comptes.

A la mort de Me Guyot des Charmaux, ce marquisat échut à sa fille et héritière, Marguerite qui, veuve en premières noces de Bernard Pottier, Seigneur de Silly, Président du Parlement de Bretagne, épousa en 1615 Henry du Plessis, Seigneur de Richelieu, auquel elle fit donation d'Ansacq par son contrat de mariage. Henry du Plessis Richelieu, frère du Cardinal, mourut vers 1619.

Le fils unique, né de son union avec Marguerite Guyot, qui l'avait précédé ou suivi de très près dans la tombe, étant décédé en bas âge, le Cardinal de Richelieu, tant de son chef que par transaction avec les héritiers de son neveu dans la ligne maternelle, devint possesseur des seigneuries d'Ansacq, Cambronne et du Plessier-Bilbaut dont il rendit hommage au Comte de Clermont le 12 juin 1623.



*Portrait du Cardinal de Richelieu*

### Le Grand Condé



Trois ans après, le 16 décembre 1626, il achetait la terre de Mouy, puis il donna à sa nièce Claire Clémence, fille du Maréchal Maille-Brézé, toutes ses terres en la mariant à Louis de Bourbon, Prince de Condé (Le Grand Condé, vainqueur de la bataille de Rocroi) (1621-1686). Celui-ci céda le Comté de Mouy à son frère Arnaud (1629-1666), Prince de Conti, le 25 mars 1651.

L'arrière petit fils de ce Prince, Louis François Joseph de Bourbon, Prince de Conti (1734-1814), dernier Prince de la Maison Conti, vendit alors le Comté de Mouy à Monsieur, frère du Roi, Comte de Provence devenu Louis XVIII par la suite.

En 1789, le Comté de Mouy appartenait encore au Comte de Provence. La Révolution confisqua les biens au Comte de Provence. Le Domaine, transformé en ferme, devint la propriété des Ducs de Mouchy jusqu'en 1848. Depuis, plusieurs propriétaires s'y sont succédés.



*Louis XVIII*